

## Candidature de Vèrène Chevalier à la présidence de l'UPEC

Quatre mois après la démission du Président Olivier Montagne pour raisons de santé, le Conseil d'administration n'a toujours pas réussi à élire de Président-e.

Après huit tours de scrutin infructueux, la logique et la morale auraient voulu que les membres du CA démissionnent, seul moyen légal pour permettre la tenue de nouvelles élections générales et sortir démocratiquement d'une impasse institutionnelle. L'appel à la démission lancé par deux candidates sur les trois encore en lice (et par 3 candidats sur les 4 initialement en lice) n'a pas suffi. Les soutiens de M. Dubois-Randé, doyen de médecine, ont choisi d'empêcher cette solution en refusant de démissionner, fondant tous leurs espoirs sur une stratégie d'usure des administrateurs. D'où cette troisième journée d'élection.

Pourquoi présenter à nouveau ma candidature dans un contexte où il ne reste plus que 20 mois pour terminer le mandat résultant des élections générales de 2016 ?

Précisément pour poursuivre le projet ambitieux proposé par la majorité qui a élu O. Montagne et que j'ai, avec d'autres, contribué à définir. Dans un contexte difficile, O. Montagne a tenu ses principaux engagements : préserver l'entité UPEC (en refusant de céder aux injonctions à la fusion), son unité (en la protégeant des velléités de démantèlement), et ses composantes (en maintenant le lien formation-recherche au sein des UFR). Son équipe a mis en place des pratiques vertueuses qui n'existaient pas sous l'ancienne direction : nouvelles règles de répartition des crédits de recherche, évolution sensible des méthodes de travail du CT... En présentant ma candidature, je propose de changer non pas d'objectifs mais de rythme et de méthode pour redonner efficacité et visibilité à ce projet.

Mon rôle de présidente sera de préserver l'unité et les intérêts de l'UPEC auprès de ses interlocuteurs institutionnels, d'assurer son avenir en multipliant les fonctionnements en réseau, les partenariats et les relations avec les territoires, et de faire entendre fermement la voix de notre université à la CPU et au MESRI. A l'interne, les épisodes des quatre derniers mois ont douloureusement éprouvé les uns et les autres. Les 20 mois à venir devront être mis à profit pour apaiser notre université, redonner la parole aux personnels et aux étudiants « de base » dans des processus délibératifs, ouverts et transparents : il s'agit d'en finir avec la pratique des projets conçus dans des cénacles fermés au nom de l'urgence ou de la protection du secret des projets (comme cela s'est passé pour le projet NCU-Pulse...). En un mot, il s'agit de rétablir la confiance nécessaire à – et entre – tous les échelons de l'établissement, et seule une présidente (ou un président) habituée à la décision collective, au débat contradictoire et à son dépassement vers l'action peut y parvenir.

La politique que je conduirai en tant que présidente de l'UPEC sera fondée sur les valeurs que la liste dont je suis issue n'a cessé de défendre depuis 2015 : service public, collégialité, transparence, démocratie, indépendance de la recherche. Elle se décline en plusieurs objectifs complémentaires :

1. Etre une **université pluridisciplinaire** n'est pas un handicap, c'est une force. Une université comme la nôtre n'a rien à gagner à la monoculture. La définition d'axes de recherche et de formation ne doit pas être l'occasion d'assécher notre diversité. Toutes les disciplines de l'UPEC doivent pouvoir s'y retrouver. Un travail de concertation a été engagé :

il faudra en élargir le périmètre pour que les personnels s'emparent de cette question majeure. Elaborés par la communauté universitaire, et non par décision d'un seul, ces axes détermineront en partie la nouvelle offre de formation du prochain contrat de site en 2019. Pour renforcer la notoriété de notre université et de sa recherche, nous proposerons de fonder les Presses Universitaires de Paris-Est, éventuellement en collaboration avec les membres de la ComUE.

2. Ces axes et la variété de notre offre de formation sont un vecteur essentiel de **coopération avec nos partenaires**, que ce soit pour définir l'avenir de la ComUE, ou répondre aux appels d'offre de l'I-SITE FUTURE, ou encore pour développer des partenariats dans le tissu éducatif, scientifique et économique très riche de l'Ile de France. De nouveaux partenariats ont été initiés depuis deux ans (Suez, Enedis) ; la grande densité d'entreprises et d'institutions liées à la santé sur le Val-de-Marne impose de nouer de nouvelles coopérations dans ce secteur. A l'échelle francilienne, cela suppose de relancer activement des collaborations modulaires et en réseau, pour porter des projets de formation ou de recherche ; il faudra creuser les pistes prometteuses des contacts pris avec Paris 10 et Paris 8 afin que l'UPEC prenne toute sa place dans le Grand Paris universitaire (Elle ne sera jamais à elle seule « l'Université du Grand Paris » !). A l'échelle internationale, l'objectif est de poursuivre la politique des « universités-sœurs » initiée par l'équipe précédente. Donner une dimension internationale à la formation des étudiant.e.s, notamment les plus fragiles économiquement, c'est remplir la mission de service public de l'Université.

3. La participation des étudiants à la **vie de campus** est notablement insuffisante ; il conviendra de donner aux organisations étudiantes les moyens de communication nécessaires à la relance de cette participation. Pour les mêmes raisons, une réflexion sur les conditions de **l'engagement des étudiants** (incitation, valorisation, formation, etc.) devra être menée. La création d'un poste d'assesseur étudiant aux côtés du VPE mais issu d'une liste différente, favorisera les collaborations entre organisations et placera les problématiques de la vie étudiante au cœur de l'université. Toutes les mesures pour nous rapprocher du label « campus vert » seront prises, notamment à l'occasion de la réfection de la dalle. La mise en place d'un guichet unique pour les étudiants étrangers sera étudiée à partir de l'expérience de Nantes. Attachée à une université de service public accessible à toutes et à tous, je m'engage à neutraliser, autant que la loi le permettra, les effets potentiellement néfastes de la loi ORE pour les bacheliers ; et je veillerai à ce que Parcoursup n'accapare pas inutilement le travail précieux des équipes administratives et pédagogiques, conformément à la motion votée en CA le 9 mars dernier sur proposition des élus de notre liste.

4. Soucieuse du **statut des personnels de la fonction publique**, je m'engage à respecter les avis du CT et les recommandations du CHSCT. La politique de publication de tous les postes financés par le ministère sera poursuivie. La gestion des RH reposera sur des principes d'équité et de transparence : lisibilité des règles de gestion des carrières, résorption de la précarité, formation continue ambitieuse, amélioration de la prise en charge des personnels en situation de handicap. La simplification des procédures administratives libérera les personnels de tâches chronophages. Pour répondre au mieux aux appels à projets, le recrutement de personnels spécialisés dans le montage des dossiers permettra aux enseignants-chercheurs de se concentrer sur les aspects scientifiques de leurs projets.

5. L'UPEC réunit des composantes de natures différentes, et propose une grande **diversité de formations**, orientée aussi bien vers la recherche, appliquée ou fondamentale, que la professionnalisation. Cette variété est un atout pour la construction de parcours de formation ambitieux, proches des projets des étudiant.e.s, qu'ils soient en formation initiale, en apprentissage, en FC ou en reprise d'études. Il conviendra d'encourager la fluidité et l'adaptation des **parcours d'étudiants** dans le cadre de la nouvelle offre de formation. Je veillerai à la diversité des types de formations (FI, FA, FC) afin que l'UPEC soit un acteur majeur d'une formation de qualité dans son territoire. A ce titre, il y a lieu de s'inquiéter de l'usage de l'apprentissage envisagé dans la réforme du recrutement et de la formation des enseignants (admissibilité fin de L3, Master en alternance, admission fin de M2), aboutissant à leur précarisation en début de carrière et à l'augmentation considérable du nombre de contractuels (reçus collés).

Après des mois d'instabilité, notre Université n'a pas besoin de nouveaux projets clivants, ni d'un exercice personnel du pouvoir présidentiel...

Ecouter les demandes, entendre les critiques, **libérer** les énergies, **fluidifier** les prises de décision, simplifier les procédures, favoriser l'émergence des idées, pousser à la réalisation, enclencher une nouvelle dynamique fédératrice au service de notre université, tels sont les objectifs que je me donne en me portant candidate à la présidence de l'UPEC.

Vérène Chevalier